L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 13 JUILLET 1846.

PUBLIÉ PAR

MAGNE & WEISSE.

No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

Journal quotidien, une année d'avance........$12

Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance..................$5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.

Nlle. Orleans, 27 décembre 1845.

Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

PAQUEBOT POUR LE BAYOU SARAH—L'arrangement suivant a été pris par les capitaines des vapeurs CLINTON et BELLE CREOLE, pour le reste de l'été.

Le CLINTON, capitaine Baird, partira de la Nouvelle-Orleans tous les mercredis et samedis à dix heures A. M., pour le Bayou Sara et le samedi il se rendra jusqu'au Fort Adams. Il partira du Bayou Sara pour la Nouvelle-Orléans tous les lundi et jeudi à dix heures A. M.

La BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, partira de la Nouvelle-Orleans pour le Bayou Sara tous les dimanche et jeudi à dix heures A. M., et le dimanche il se rendra jusqu'à la Pointe Coupée et Tunica. En revenant il partira du Bayou Sara le mardi et vendredi à dix heures A. M.

22 juin

Le vapeur Brilliant à vendre. Le beau vapeur BRILLIANT, ses agrès, apparaux et meubles sera vendu à des conditions libérales. Il est en parfait état et classé A 1, aux bureaux d'assurances. Il n'a que quatre années de service, et les dimensions suivantes: 204 p. de quille, 34 de baux, 5 pieds de cale, 26 pieds de longueur, 42 pouces de diamètre, 2 machines à vapeur, cylindre de 25 pouces. La chambre est une des plus élégantes sur la rivière et pourrait être transportée sur un autre bateau. S'adresser à

16 juin Wm. H. AVERY, 88, Gravier.

POUR LA BALIZE et les ports intermédiaires. Le steamer MUSIC, capitaine Martin.—Le beau steamer ci-dessus mentionné a été acheté expressément pour faire les voyages [illegible] pendant la saison. Il partira de la Nouvelle-Orléans les dimanche matin à 10 heures précises et reviendra de la Balize tous les mardi matin à 10 heures et arrivera ici le mercredi soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LAROSE, 71 Vieille Levée

A VENDRE—Le vapeur WAVERLY, ses agrès, meubles et apparaux, le tout en bon état, faisant maintenant les voyages des Attakapas; on le livrera immédiatement tel qu'il se trouve ou à toute autre époque que l'on voudra, après cinq jours d'avis. Pour plus amples informations, s'adresser à JOHN HALL, 1, Front Levée.

N. B.—Le Waverly est fortement construit et tire très peu d'eau. 26 m

Pour Mandeville, Madisonville et Covington. PAQUEBOT REGULIER.

Le vapeur neuf SULTAN, capitaine J. W. Hoffman, commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Covington, vendredi [illegible], partant du Lac Pontchartrain, tous les jeudis et dimanches exceptés, après l'arrivée des chars de [illegible] A. M., et partant de Covington tous les matins, excepté le dimanche, à six heures et [illegible] A. M., et arrivant au railroad, pour prendre les chars [illegible]. S'adresser à

J F BERCIER & Co. Agents, 54 Vieille Levée

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE, No. 62 Vieille Levée, près l'encoignure St. Louis. Un se charge à ce bureau de faire remorquer des bâtimens allant prendre un chargement soit au haut ou au bas de la côte, et ce avec la plus grande promptitude et aux prix les plus modérés. Les armateurs et autres qui ont beaucoup de fret à faire prendre soit de leurs magasins d'entrepôt ou de chantiers trouveront leur intérêt de s'adresser au soussigné, qui se chargera de faire transporter le long des navires tout ce qu'on voudra y faire embarquer. Ils gagneront considérablement sur les frais de transport sur des drays.—Les marchandises mises à bord des bateaux du soussigné peuvent être assurées à un taux excessivement bas.

ROBERT MURPHY, No 62, Vieille Levée

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE. Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a été acheté expressément pour ces voyages, et partira pendant toute la saison pour le port [illegible], quittant la Nouvelle Orleans tous les mercredis [illegible] à 5 heures, Thibodeaux tous les samedis à [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à BRAUD & LANDRY, 14 Bienville

A VENDRE ou A AFFRETER. Le navire bien connu, TALM[illegible] [illegible] Dillingham, au [illegible] rue St. Louis, No. 87.

POUR NEW-YORK [illegible]

[illegible]

POUR NEW-YORK.—Cette semaine—[illegible] capt. H. Johnson, ayant [illegible] engagée, partira [illegible] du fret ou passage, [illegible] s'adresser à bord, en face [illegible] JAMES E. WOODRUFF, 60, Camp.

POUR LA HAVANE—Le beau brick T. STREET, capitaine McConnell, est prêt à recevoir son chargement. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à REYNAUD, CUCULLU & Co. 34 Tchoupitoulas

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot [illegible], P. SOULE, doublé et chevillé en cuivre, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à TROISGROS & LAMPRE, 20 juin 36, Vieille Levée

POUR LIVERPOOL—Le navire DALMATIA, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à 12 jn L. H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier DEUCALION, capitaine Alkin, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à 10 juin L. H GALE, 93 Commune

POUR MARSEILLE—Le navire français le GLOBE, capt. E. Juge, partira du 10 au 12 courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, ou à MARTIAL PEYRET & Co, 7 juil—3 27, rue St Louis

POUR LE HAVRE—Le navire VAILLANT, capitaine Giraud, partira positivement le 20 courant. Pour fret de 100 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à CHS. KOCK, 22 Bank Place 3 juil—20

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier et de première classe AMULET, capitaine Howes, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H GALE, 25 juin 93 Commune

POUR LE HAVRE—(Passage seulement)—Le navire fin voilier et de première classe CLINTON, capitaine Ingersoll, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à 25 juin L. H GALE, 93 Commune

POUR GENES—Le navire CLARA, capitaine Penhallow, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 9 jn 93 Commune

POUR TRIESTE—Le navire MOZART, capitaine Lewis, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H GALE, 9 jn 93 Commune

POUR LONDRES—Le navire PHARSALIA, capitaine Winsor, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à 9 jn L. H GALE, 93 Commune

☞ La barque ELVIRA, capitaine Sears, de Boston, est actuellement en déchargement au Picayune Tier, en face des bâtisses du Triangle, 2de Municipalité. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. RICKER & PEARSON, 62 Camp 6 juil

☞ Le navire Middlesex, capt. Elliot, de Boston, commencera son déchargement aujourd'hui en face de la Presse à coton d'Orléans. Les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi, elles seront emmagasinées à leurs risques et dépens. RICKER & PEARSON, 7 juil 62 Camp

☞ Le propriétaire du dray No. 944 est requis de rapporter son reçu, pour un ballot de marchandises marqué P. H. C. enlevé à bord du navire Medora, faute de quoi il sera poursuivi dans toutes les rigueurs de la loi. RICKER & PEARSON, 7 juil 62 Camp

CIGARES—Un million 875,000 cigares de la Havane, tels que Regalias, Imperiales, Canones, Trabucos, Cazadores, des meilleures marques, telles que Lafayette, Dos Hermanos, Marina, Segunda Marina, Prensa Habanera, Atlas, Liberal, Dichosa, Ines, Iris, Cachucha, Orleans, Corona, Tres Palmas, Urraca, El Cruzado, Minerva, Conill, Emperatriz de Rusia, C. Colon, La Reservada, Sol Palma, India Cubana, Europa, India, Estrella, Rionda, R. R. S. Habana, La Maravilla, Emprededora, Esculapio, Puntualidad, Luna, Diana, Aurora, La Resurreccion, La Lealtad, La Deseada, Semiramis, la Alemana, en magasin et à vendre par

J. M. CABALLERO, 17 juin 32, Vieille Levée

DIVERS—90 barils huile d'olive, 205 paniers idem; 200 paniers anisette, 40 caisses kirsch; 25 do absynthe; 10 paniers guignolet, 80 do eau de fleur d'oranger; 4 ditto papier florette; 100 dito marinades; 7 do vieux Madère; 2 do pâtés truffés; 30 do Gruau Laroze; 10 do Chateau Lafitte; 5 barriques Chateau Margaux, 50 do clairet St. Emilion, Quercy, &c., à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 12 jn 34 Tchoupitoulas

PORC—250 barils porc mess, et 200 do prime, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 12 juin 34, Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 12 juin 34 Tchoupitoulas

FARINE—400 barils, moulins de McElroy, article pour boulangerie, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 20 jn 34 Tchoupitoulas

CUIRS A SEMELLE—12 rouleaux, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 20 juin 34, Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de 650,000 cigares des meilleures marques, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 9 juin 34, Tchoupitoulas

FARINE—200 barils, des moulins de St. Louis, article pour boulangers, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 21 jn 34 Tchoupitoulas

THE FRAIS—1,200 paquets thé vert et noir, impérial, poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi-caisses et boîtes de poids différents, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 20 juin

PICADURA—60 barils, de qualité supérieure, à vendre par LAPEYRE, HARROP & Co. 24 juin 30 St. Louis

SUCRE de la Havane—600 caisses Blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par [illegible] CLAGUE, 25 Gravier 20 mars

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 13 JUILLET 1846.

Pour les nouvelles d'Europe voir au Postscript.

LE BILL DE TARIF.

Nous exprimions samedi la pensée que la suppression du droit sur le thé et le café pouvait bien être le résultat d'un compromis entre les fractions opposées de la Démocratie, et que sans doute cette modification dans le nouveau projet de Tarif déciderait de son adoption. Nos prévisions se sont trouvées fondées. Le bill a passé le 3 courant, par un vote de 114 contre 95, ce qui donne une majorité de dix-neuf voix.

En cette occasion, le locofocoïsme a exploité à son profit avec une adresse singulière l'élasticité de principes qui le distingue si éminemment; M. BRINKERHOFF, celui-là même qui avait fait une si violente sortie contre l'administration, celui-là même qui avait déclaré que son intention et celle de ses collègues était de tuer le bill, celui-là même qui avait annoncé hautement que cette résolution était aussi immuable que le destin, M. BRINKERHOFF, a voté pour le bill. Autant en a fait M. RATHBUN; autant en a fait M. McDOWELL; autant en ont fait tous ces représentans de New-York et de l'Ohio qui avaient tonné si vigoureusement contre le projet et qui avaient tenu pendant trois jours la Chambre en émoi par suite de leurs altercations personnelles.

Assurément nos lecteurs doivent être curieux de savoir par quel magique artifice s'est produite si rapidement une si étrange révolution. D'où est venu si soudainement un si harmonieux accord après de si amères discordes? La chose n'est pas fort difficile à deviner. La majorité a pris la peine de consulter les intérêts sectionnels, et elle a modifié le bill en conséquence. On l'a rogné un peu par ici, étendu un peu par-là; une section a vu supprimer diverses dispositions qui pouvaient être vues d'un mauvais œil par l'Ouest: une autre a reçu quelques dispositions additionnelles qui devaient plaire à l'Est. On a laissé de côté le but principal du bill lui-même, c'est à dire l'augmentation du revenu, pour arriver à concilier New-York et l'Ohio. Celui-ci s'est laissé charmer par l'admission en franchise du thé et du café; et l'autre, agréablement ému de l'imposition d'un droit de vingt pour cent sur le sel, s'est rallié au gros des locofocos. Ce dernier prodige s'est accompli par une majorité d'une SEULE voix; et son effet a été décisif: car, sans le vote des locofocos de New-York, jamais le bill qui prive de protection l'Industrie nationale, n'aurait passé. "On peut dire, écrit le *National Intelligencer*, que la majorité a été conquise par le moyen que les nourrices indiquent aux enfans pour prendre les oiseaux: "leur mettre du sel sur la queue."

Les sacrifices de principes que les circonstances ont exigés des locofocos, sont réellement déplorables. Le thé et le café, sur lesquels on devait compter principalement pour l'augmentation du revenu, sont exempts de droits, bien que ce soient des articles rigoureusement taxables et qui ne font concurrence à aucune branche de l'industrie domestique. Mais le sel, cette denrée si indispensable à la vie, cette denrée dont on ne peut se passer, cette denrée dont le pauvre a pour le moins aussi besoin que le riche, le sel est soumis à un droit de 20 pour cent dans un bill qui a essentiellement pour but le revenu! C'est là une splendide illustration des grands principes du libre commerce. Le sel est taxé parce que New York en manufacture des quantités considérables; et que cette industrie voulant de la protection, New York refusait de voter pour le bill à moins qu'elle ne fut mise à l'abri des désastreux effets de la concurrence étrangère. Ainsi, dans un bill de Revenu, créé par des partisans du libre commerce, voilà une faveur fort onéreuse accordée aux fabricants de sel. Certes la *Démocratie* a estimé bien haut les votes de la délégation de New-York pour la payer d'un pareil prix; et les Holmes, les Rhett et autres représentans de la Caroline du Sud qui avaient si bravement défendu les principes du libre commerce, ont dû sentir le rouge de la honte leur monter au front lorsqu'ils ont ratifié par leur vote cet odieux marché.

Quel sera le sort du bill au Sénat? rien ne nous permet encore de le prévoir. Les suppositions vont leur train cependant: des gens qui se prétendent bien informés et qui ont soigneusement étudié les dispositions des différens membres, affirment que, si le Sénat est complet, les votes se partageront également. Dans ce cas, la décision serait laissée au vice-Président, M. Dallas est un Pennsylvanien, et malgré son dévouement au parti, on peut douter qu'il ose prendre la responsabilité de faire passer une loi si [illegible] aux intérêts de l'Etat auquel il appartient. [illegible]

VOTE SUR LE BILL DE TARIF.—Nous donnons dans notre partie anglaise, le relevé du vote qui a décidé de l'adoption du Bill de Tarif. Cette liste peut être intéressante à parcourir pour quelques-uns de nos lecteurs français: ils la trouveront aisément sur le côté opposé.

Le SUCRE de toute espèce et le sirop de sucre seront, si le Bill du Tarif passe au Sénat, frappés d'un droit de *trente pour cent sur la valeur*. Si l'on prend comme moyenne le prix de 5 sous par livre, ce qui est certainement faire libéralement les choses, le droit sera de un sou et demi par livre, ce qui est une réduction d'un sou sur le droit que frappait le Tarif de 1842. Les planteurs sucriers de notre Etat auront à tenir compte à leurs représentants, MM. EMILE LA SERE, HARMANSON et MORSE, de la part qu'ils ont prise dans l'adoption du bill. Tous les trois ont voté en faveur de cette mesure qui doit porter un coup redoutable à l'industrie sucrière. Le représentant du second district, M. THIBODEAUX, est le seul qui ait voté résolument contre le bill à tous ses degrés. A diverses reprises, il s'est efforcé, par de sages et vigoureuses observations, d'obtenir une augmentation de droits en faveur de ce produit si important de la Louisiane.

☞ Un des effets de l'adoption du nouveau Bill de Tarif sera, si l'on en croit le *National Intelligencer*, de prolonger indéfiniment la session du Congrès. Si ce bill eut échoué, la Législature nationale se serait ajournée vers le milieu de juillet.

LE McLANE.—Voici la liste des officiers du cutter à vapeur *McLane*, qui est entré dans notre port pour y faire exécuter quelques réparations à ses chaudières, et qui repartira incessamment pour aller rejoindre l'escadre de blocus: John A. Webster, commandant; W. A. Howard, capitaine; J. Noyes, W. H. Brown, C Saunders et C. E. Kennedy, lieutenants; S. F. Voorhies, chirurgien; James G. Wright, ingénieur en chef; J. Turnbull et P. Yarrington, aides-ingénieurs; J. Clemens, contre-maître; W. Bailey, maître-canonnier; et T. Brown, maître charpentier.

RIO-GRANDE.

Le *Télégraph*, capitaine Auld, nous a apporté ses journaux de Galveston jusqu'au 7 courant. Ce navire était parti le 5 de Brazos Santiago où il était arrivé le 3, venant de Mobile, où il avait pris quatre compagnies de quatre-vingt dix hommes chacune, qu'il a débarquées sur l'île de Brazos. Nous apprenons avec plaisir que, sauf le *Potomac*, tous les bateaux à vapeur, propres à naviguer en rivière, qui ont été expédiés de Galveston, sont arrivés à bon port. Grâce à eux, le général TAYLOR va pouvoir opérer tous les mouvements qu'il jugera convenables et fournir ses troupes de tous les approvisionnements nécessaires.

On lit dans le *News* de Galveston, sous la date du 7 courant:

"D'après les dernières nouvelles, Carrabajal était à San Fernando à 90 milles au-dessus de Matamoras, avec 200 hommes et 800 chevaux. De là il s'est rendu à Camargo, arrêtant et visitant tous ce qu'il rencontrait, cachant partout les archives et les propriétés publiques. Canales, dit-on, a eu des entrevues avec les Alcades de Reynosa et de Camargo, et s'est entendu avec eux pour une déclaration d'indépendance. Les généraux Torrejon et Jaurigue sont à Monterey; Ampudia est à San Luis de Potosi. Mejia commande le reste de l'armée où les maladies règnent. Arista est à son hacienda: Brofuse, à ce qu'il parait, d'obéir à l'ordre qui lui ordonne de se rendre à Mexico."

La rivière Trinity est navigable; le capit. Tichnor du bateau à vapeur *Sam. M. Williams*, l'a remontée jusqu'à 400 milles de son embouchure. C'est Galveston qui recevra les produits de la riche région arrosée par cette rivière.

Le *News* de Galveston se plaint de l'immense quantité de chiens qui errent dans les rues de cette ville et des sérénades qu'ils donnent aux habitans pendant la nuit. On pourrait faire ici la même plainte.

SANTA-ANNA ET LE MEXIQUE.—Le cutter de la douane *McLane*, capitaine Howard, arrivé samedi dans notre port, nous a apporté des nouvelles de la Havane qui vont jusqu'au 2 courant.

On était convaincu à la Havane que le général Santa-Anna partirait pour le Mexique par le prochain vapeur anglais qui passe par la Havane pour se rendre à Vera-Cruz. Il serait accompagné de ses amis Almonte et Rejon. Il a pris cette détermination sur l'assurance qui lui a été donnée qu'à sa première apparition la garnison du château de San Juan de Ulua se déclarerait en sa faveur. Son intention, s'il revient au pouvoir, est, dit-on, de poursuivre vigoureusement les hostilités contre les Etats-Unis. Les départements de Tamaulipas et de Vera-Cruz sont prêts à se soulever en sa faveur.

L'amiral espagnol à la Havane est décidé à tenir la main à la stricte exécution des traités entre l'Espagne et les Etats-Unis. [illegible] des corsaires [illegible] de l'île de Cuba. Les deux [illegible] *Guadalupe*, [illegible] à la Havane. [illegible]

CONGRES.

Séance du 3 juillet 1846.

Le SENAT n'est point en séance.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La séance est presque uniquement occupée d'opérations sans aucun intérêt pour nos lecteurs; des propositions d'amendemens, des questions d'ordre et des votes. Nous abrégerons le tout en gardant un seul incident assez curieux. Après un inutile effort pour faire entrer le substitut proposé par M. Hungerford, le bill du comité est repris, et les différens amendemens soumis à l'épreuve du vote.

Un vote de 105 *oui* contre 95 *non* décide d'abord que le sel sera effacé de la cathégorie des articles qui paient 20 pour cent sur la valeur; une demande de reconsidération est repoussée par 101 contre 105, sur la proposition d'inscrire le sel parmi les articles francs de droit, le vote donne 105 oui contre 104 non. L'orateur mis en demeure de voter, se fait dans la négative. Il y a partage et la proposition est *perdue*. Mais voilà que l'orateur annonce à la Chambre que le vote a été mal compté et qu'il donne 105 oui contre 103. Le sel sera donc dans la cathégorie des articles francs de tout droit.

Là dessus M. Tibbats demande la reconsidération de ce vote; elle est accordée par 104 contre 103. On vote de nouveau pour savoir si le sel sera en effet *franc de droit*: à cette nouvelle épreuve, la Chambre déclare par 105 voix contre 104 qu'il NE SERA POINT FRANC de droit. Il reprendra donc sa place parmi les articles taxés 20 pour cent.

Les autres amendemens sont adoptés sans difficulté; puis la Chambre va aux voix sur l'adoption définitive du bill. Le vote donne 114 oui et 95. Le bill passe.

La Chambre ne siègera plus avant le lundi 6 juillet.

PERTE DU WEST WIND.—Ce bateau qui était parti de St. Louis le 2 courant, pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, s'est heurté le même jour vers six heures contre un chicot. Il a coulé presque immédiatement: c'est à peine si le capitaine a pu venir le faire échouer sur un banc de sable voisin où il y a encore neuf pieds d'eau. Le bateau qui était assuré pour $3,500 est considéré comme perdu. La partie de la cargaison qu'il avait dans la coque, sera fort endommagée. Celle qui se trouvait sur le pont n'a point souffert.

ST. LOUIS.—Le bruit courait à St. Louis que le Colonel Kearney avait expédié un officier chargé d'enrôler les Mormons comme infanterie.

—D'après le rapport de quelques hommes de la compagnie des fourrures de Chouteau qui sont arrivés à St. Louis, les Mormons qui se sont mis en route à travers le territoire indien, souffrent considérablement dans leur voyage: ils manquent de provisions. Les troupeaux et le gibier sont rares sur la route qu'ils ont prise. Ils comptent franchir le Missouri, aller prendre leurs quartiers d'hiver sur la rivière Platte et se rendre au commencement de l'année prochaine dans le territoire de l'Orégon.

L'OMBRE D'UNE FLOTTE.—Le 24 mai, dans la nuit, par 48° 10' de latitude et 9° 40' de longitude le capitaine Pilsbury, du brick *James Cashie*, a aperçu l'*ombre* d'une flotte de huit vaisseaux de guerre et trois frégates à vapeur. Est-ce la flotte anglaise? Est-ce la flotte française? Grande question que le tems résoudra.

NEW-HAMPSHIRE.—Le bill qui divise cet Etat en districts congressionnels, l'une des lois plus équitables du même genre, après avoir passé à la Chambre par une forte majorité, a été également adopté au Sénat. C'est dorénavant une loi de l'Etat, et son adoption est un heureux événement pour tous ceux qui n'aiment point le despotisme des partis.

MOBILE.—Le *James L. Day* est parti vendredi de Mobile pour Pointe-Isabelle avec trois compagnies du régiment des volontaires de Géorgie. La barque *E. H. Chapin* doit emmener le reste.

—Deux déserteurs de la compagnie du général Desha, les sergents James Chandler et Kerr, ont été arrêtés jeudi matin; mais en vertu d'un writ d'habeas corpus ils ont dû comparaître devant le juge Bragg.

FORT LEAVENWORTH.—Il parait, d'après les journaux de St. Louis du 4 courant, que le colonel Kearney est parti du Fort Leavenworth, le 29 juin, et que les dernières compagnies l'ont suivi trois jours après. L'artillerie a emmené quelques canons de fonte, mais à dix milles du fort les chevaux étaient épuisés, et on a dû en envoyer chercher d'autres au fort. Il y avait au fort une grande quantité de provisions.

LES AMERICAINS EN RUSSIE.—Ce sont des Américains qui ont obtenu l'entreprise des travaux de terrassement et de construction du chemin de fer entre St. Pétersbourg et Varsovie. Cette ligne est d'environ 440 milles, et les travaux sont estimés à quatre millions et demi de piastres. Les soumissionnaires Américains l'ont emporté sur leurs concurrents Européens.

NEW-YORK.—Il est remarquable que, durant le mois dernier, il ne s'est point exporté de cette ville une seule piastre en espèce: c'est le seul port dont on puisse dire autant.

—Un spéculateur, qui a signé le *pledge*, dit le *Franco-Américain* de New-York, vient de mettre à exécution le projet le plus bizarre qui ait jamais traversé cervelle humaine. M Dinneford, bien connu, dans New-York, par ses antécédens comme directeur du Bowery, du Palmo et autres théâtres, qui tous ont fait fiasco entre ses mains, vient de faire construire, dans les murs du Colyseum Broadway, une salle de spectacle qu'il a mise sous le patronage de.... la Tempérance et de ses adhérens. Inutile d'ajouter que les pièces jouées sur les planches de ce théâtre sont aussi froides et fades que l'eau pure avec laquelle se désaltèrent les spectateurs. Encore n'est-ce pas assez dire.

—L'immigration va toujours croissant. Jusqu'à cette année, le mois de mai avait toujours été celui qui avait apporté le plus grand nombre d'émigrants à New-York. Mais le mois de juin qui vient de finir en a vu débarquer 20,357, c'est à dire 1,066 de plus qu'en mai. Dans ce nombre, l'Angleterre seule figure pour 12,614.

LE PREMIER BATEAU A VAPEUR.—Il y a en ce moment à Jersey-City, ville située en face de New-York, le premier bateau à vapeur qui ait été construit par Robert Fulton. Il est fort curieux dit-on, de comparer cet essai grossier avec les magnifiques palais flottans qui nous servent aujourd'hui.

COLOMBIE.—La session de la Législature de Venezuela s'est terminée le 21 mai dernier. Quelques jours avant son ajournement cette Législature avait adopté des résolutions qui autorisent l'Exécutif à offrir sa médiation pour terminer les difficultés qui existent entre les Républiques de l'Equateur et de la Nouvelle Grenade.

FEUILLETON.

LES TROIS SŒURS.

Voir l'Abeille du 15 juin au 11 juillet.

XX.

LA FIN DE LA LETTRE.

Maurice avait saisi la main de Mme de Fargiel:

—Si vous vouliez écouter votre cœur, lui dit-il à voix basse, vous ne permettriez pas que votre père s'en allât de ce monde avec un sentiment de haine contre votre mère. Pourquoi lirait-on la fin de cette lettre?

—Monsieur, répondit la comtesse en dégageant sa main, cette lettre a été écrite pour être lue

—Vous oubliez que ce n'était pas votre avis, il y a trois jours.

—En vérité, Monsieur, je ne comprends rien à cette persévérance à me faire la guerre. Certes, lundi, aux Champs-Elysées, j'avais bien raison de vous dire: *Ne nous revoyons jamais*. Il y a un homme qui m'a laissé au cœur un très-vif souvenir; il s'appelait comme vous, M. le comte Maurice d'Orbeane, il vous ressemble de point en point; cependant ce n'est pas vous.

—Lundi, Madame, je n'avais pas rencontré vos deux sœurs, et je les aime.... sans doute parce qu'elles sont de votre famille.

Tout cela s'était dit très vite. Mme de Fargiel, qui aimait Maurice en dépit d'elle-même; Maurice, qui aimait un peu Mme de Fargiel sans trop le savoir, avaient presque oublié que le drame touchait au dénoûment.

Ils furent interrompus et rappelés à l'idée dominante de la scène par la voix altérée du comte de Parfondval, qui ordonnait à Béatrix de lire la fin de la lettre.

—Je n'y vois pas, répondit Béatrix en montrant ses larmes.

Cependant, reprit-elle en s'inclinant vers le malade, j'obéis.

Marguerite s'éloigna du lit. Le médecin prit sa montre comme pour faire semblant de ne pas écouter. Mme de Fargiel se rapprocha de son père, entraînant Maurice qui la voulait retenir.

Béatrix continua ainsi la lecture de la lettre d'Amélie:

"Je suis coupable, Monsieur, mais je serais bien " plus coupable encore si je ne vous disais tout, du " moins tout ce que je sais. J'ai aimé Pierre Mar- " bault, je l'ai aimé avant de vous connaître, je l'ai " aimé étant votre femme. Dieu m'avait donné cet " amour tombé du ciel; le devoir de l'épouse n'a pu " effacer cette page brûlante de mon cœur; mais " Dieu m'est témoin que j'ai lutté de toutes mes for- " ces (les forces d'une femme!). J'ai fini par suc- " comber.

—N'achevez pas! n'achevez pas! dit M. de Parfondval avec fureur.

—Mais il n'y a plus que trois ou quatre lignes, observa Mme de Fargiel, qui ne se désarmait jamais.

—Hélas! dit Béatrix, en laissant tomber la lettre sur ses genoux avec désespoir, ce qui reste à lire, c'est une prière de ma mère pour ses deux filles abandonnées.

Le délire avait subitement saisi le malade.

—Je sais tout, je sais tout, dit-il d'un air menaçant. Ecoutez-moi, voilà ce que j'ai vu. Elle lui a écrit, j'ai saisi la lettre dans les mains du messager. Amélie lui disait d'aller au petit château de son père, où elle voulait une fois encore lui presser la main. J'ai moi-même envoyé la lettre à Pierre Marbault. Le lendemain, elle est partie pour le voir. Ils se sont rencontrés dans l'avenue de Bethisy. J'étais là, armé d'un bon fusil, car j'étais parti pour la chasse. Ils sont entrés dans la petite chambre d'Amélie. Je suis arrivé à pas de loup. Les pauvres enfans, ils ne faisaient rien de mal! Amélie donnait à Pierre Marbault un bouquet de pervenches tout flétri. "Tenez, Pierre, c'est vous qui me l'avez cueilli." Il se disait pas un mot.—"Pierre, Pierre, je vais mourir!" disait-elle, N'est-ce pas! [illegible] Ne dirait-on pas [illegible] la mort [illegible] [illegible] "Quand vous serez morte, dit Pierre, je mourrai. Vous ne savez donc pas que c'était là que je vous attendais?" Depuis un instant Amélie était plus pâle encore. "Pierre, prenez garde à moi, dit-elle d'une voix éteinte, je me sens faible comme si j'allais mourir."

Pierre Marbault se rapprocha d'elle et la soutint dans ses bras. "Ami, dit-elle, je suis bien coupable; je voudrais mourir comme je suis là." A cet instant, j'apparus à la porte. "Le comte!" s'écria-t-elle avec terreur. Elle tomba évanouie dans ses bras. Je ne dis pas un mot, j'armai mon fusil. "Monsieur, me dit Pierre Marbault, tuez-moi si vous voulez, mais prenez garde d'atteindre une femme morte." Le coup partit. Mme de Parfondval se leva subitement. "C'est une lâcheté", dit-elle avec exaltation. L'odeur de la poudre lui avait rendu ses forces. Pierre Marbault était tombé sur la dalle, frappé à mort.

Le comte s'interrompit et s'agita violemment.

—La mort! la mort! tout est mort, et moi....

Il poursuivit encore comme en se parlant à lui-même:

Je ne dis pas un mot; je repris à travers les bois le chemin du château, sans m'inquiéter d'Amélie, qui m'était devenue plus étrangère qu'une inconnue. A mon retour à Parfondval, elle n'était pas rentrée. Quand elle reparut, elle dut voir la berline qui m'attendait dans la cour; elle vint à moi. Je ne desserrai pas les dents. Régine avait un manteau et se tenait à l'écart.—Est-ce qu'elle va partir aussi? me demanda la mère avec effroi.—Oui, dit Régine, car vous n'êtes plus ma mère. Je ne suis plus la mère! On emporta Amélie à moitié folle et à moitié morte. Une demi-heure après, j'allais descendre l'escalier avec Régine. Une porte s'ouvrit; je vis encore Amélie tenant à la main Clotilde et portant sur son cœur Marguerite. Ah! que ce spectacle me tortura longtemps. Elle ne me dit pas une seule parole. J'appris, à huit jours de là, qu'elle était morte le soir même. Voilà tout. Approchez-vous, Marguerite.

La jeune fille s'avança devant le malade.

—Vous au moins, vous êtes le portrait de votre mère.

Il regarda Béatrix.

—Mais, elle, avec ses yeux verts....

Il s'était soulevé; il poussa un cri et tomba sur son oreiller.

Un triste silence suivit.

M. de Parfondval étouffait. Le médecin accourut à son lit et lui souleva la tête.

—Ouvrez la fenêtre, cria-t-il.

M. de Parfondval venait d'expirer.

Le prêtre et Marguerite se mirent en prières. Béatrix alla appuyer sa tête sur le cœur de Maurice.

—C'est fini, dit-elle; il est mort sans nous reconnaître. Partons.

Mme de Fargiel sonna.

—Dites à Bastien qu'il aille sans plus tarder avertir le notaire et le juge de paix.

Disant ces mots, la comtesse sortit, non sans avoir lancé un regard victorieux sur Maurice.

—Vaincu, murmura-t-il. Qui sait!

Il entraîna Béatrix à la fenêtre.

—Pourquoi partirions-nous? Votre père ne vous a pas reconnues, mais la loi vous reconnaîtra pour ses filles.

—La loi! dit Béatrix avec dignité, la loi! que m'importe! Si je ne suis pas sa fille, je ne veux pas de son argent. Partons.

Elle alla vers Marguerite, et lui fit signe de la suivre.

—Non, dit Marguerite.

—Que vas-tu faire ici? prier?

—Non, dit Marguerite.

—Tu as donc perdu l'esprit?

—Non, dit-elle une troisième fois.

Deux heures après, Béatrix et le comte d'Orbeane allaient rentrer à Paris, ne comprenant rien à Marguerite.

—Je commence à la deviner, dit Béatrix: elle vous fait parce qu'elle vous aime! Pauvre fille! toujours repoussée, que va-t-elle devenir?

—Mais moi-même, que vais-je devenir? ajouta tristement Béatrix, en penchant la tête sur l'épaule de son amant; car, vous le savez, je n'ai plus rien que votre amour.

—Tant mieux, dit Maurice, qui était un noble cœur; vous m'avez demandé ma main, la voilà; à la vie, à la mort!

En parlant ainsi avec enthousiasme, Maurice avait saisi la main de Béatrix.

Arrivée chez elle:

—Comme je vous sais gré, lui dit-il en lui pressant le bras, de vous être réfugiée avec ma pensée dans ce petit grenier où l'on respire de tout son cœur; loin de ce luxe offensant qui appartenait à tout le monde! Comme je vous sais gré de vous être faite pauvre, vous qui aviez sous la main toutes les richesses des reines de théâtre et des reines de Golconde! Vous avez renvoyé vos chevaux,—un immense sacrifice!—mais les miens sont à vous. Je ne suis ni si riche, ni si pauvre que j'en ai l'air dans ce pays d'exagération. Nous serons heureux, Béatrix, car le bonheur est un peu d'air vif qu'on respire à deux.

—Quel roman depuis huit jours! dit Béatrix d'un air pensif.

—Oui, dit Maurice, un roman quel que peu compliqué qui va finir, comme un vaudeville, par un mariage. Vous prierez vos amis, les six vaudevillistes de faire le couplet final.

Pendant que Béatrix et le comte d'Orbeane rêvaient ainsi au bonheur du lendemain,—car le bonheur n'existe jamais que le lendemain,—ou quelquefois la veille,—voici ce qui se passait au château de Marvy.

Le notaire, le juge-de-paix et son greffier venaient d'y arriver.

Le prêtre était resté en prières avec Marguerite, dans la chambre du mort. Mme de Fargiel était venue trois ou quatre fois pour renvoyer Marguerite; mais en la voyant si calme, si douce et si belle, elle avait pensé à sa mère, et s'en était allée en silence.

Dès qu'elle vit venir le notaire elle courut à sa rencontre.

—Il y a là-haut, près de mon père, lui dit-elle, une religieuse dont la présence m'irrite et me fait mal. Est-ce que cette fille a le droit de rester là?

—Non, Madame, dit Mme Rougeard, nous allons la prier de passer dans une autre pièce.

Mais un instant après, à la prière du notaire, Marguerite répondit:

—J'ai le droit de prier Dieu au pied du lit de mon père.

—Encore une! reprit le notaire qui n'avait pas oublié Beatrix, cette maudite comédienne, comme il disait, qui lui avait fait manquer un beau testament.

—Je sais bien, reprit Marguerite, que ma sœur, Mme de Fargiel aurait bien désiré rester un peu seule ici, car elle n'ignore pas qu'il y a dans ce meuble à peu près neuf cent mille francs.

—Neuf cent mille francs! s'écria Mme de Fargiel, confondue.

—Oui, mon père me l'a dit, repartit Marguerite.

—Il y a un testament, reprit la comtesse tout éperdue.

—Mon père l'a déchiré, répartit Marguerite.

—Ne la croyez pas, Messieurs, elle n'est pas la fille de mon père.

Le notaire, après la scène du testament, avait appris de M. de Parfondval qu'il existait deux filles nées d'un adultère, mais pendant son mariage.

—Madame, dit-il à la comtesse, s'il n'y a pas de testament, elle a les mêmes droits que vous à la succession de M. de Parfondval.

Mme de Fargiel était atterée.

....

Le soir, vers dix heures, Maurice dit adieu à Béatrix.

—Maurice, ne me laisses pas seule!

—Il faut que j'aille à l'Opéra, où je dois trouver quelques amis. Demain, à dix heures, je serai avec vous pour ne plus vous quitter.

Maurice embrassa Béatrix avec passion et avec tendresse. Il courut à l'Opéra.

—Je me bats demain, dit-il à deux de ses camarades, soyez mes témoins.

Il rentra chez lui, et écrivit un testament en faveur de son frère et de Béatrix. Il avait une sœur mariée à un maître de forges quatre fois millionnaire. Il ne lui légua que des souvenirs de famille.

—Quelle bêtise! dit-il en allumant un cigare et en relisant ce testament. Est-ce que cet imbécile de prince allemand tuerait un homme d'esprit.

Dieu qui est un bon père, nous repose de nos douleurs et de nos angoisses, en nous envoyant des songes charmans dans le sommeil qui suit nos crises violentes. En revanche, il arrive souvent que nos jours de bonheur sont suivis de nuits funèbres, où les visions les plus lugubres viennent s'abattre à notre chevet. Béatrix avait passé une nuit agitée, mais pleine de douces visions: Maurice était venu vingt fois la visiter avec un sourire d'amour, avec un regard d'espérance.

Elle fut réveillée tout d'un coup par le bruit d'une porte qu'on ouvrait précipitamment.

—Madame! Madame! dit la femme de chambre en courant à son lit, je ne sais pas ce qu'ils ont dans l'escalier.

—Je ne vous comprends pas, dit Béatrix en se soulevant.

—Est-ce que je sais? Ils sont là qui parlent; sans doute un malheur est arrivé, car il y en a un qui est porté par les autres; les entendez vous? les voilà qui entrent.

Un pressentiment terrible frappa Béatrix au cœur.

—Maurice! s'écria-t-elle avec anxiété.

Elle se jeta en bas du lit et passa à la hâte une robe de chambre.

Presque au même instant, Maurice, soutenu par ses deux témoins, parut sur le seuil: il n'avait jamais été plus beau que dans cette pâleur mortelle, déjà répandue sur sa figure si noble, si douce et si fière.

Béatrix se jeta à sa rencontre; elle voulut le prendre sur son cœur, mais elle tomba sans force sur le tapis.

Elle se releva tout à coup.

—Maurice! Maurice! parlez-moi donc, Maurice.

On venait de déposer le comte d'Orbeane sur le lit de Béatrix.

—Que je vous parle? murmura-t-il en lui tendant la main; que je te dirai-je Béatrix? il me reste trop peu de temps à vivre pour que je veuille te tromper.

—Maurice! tu mourrais, toi!

Béatrix, éclatant dans sa douleur, s'était jetée éperdument sur le comte d'Orbeane.

—Oh! mon Dieu, dit-elle avec épouvante, voilà tout son sang qui s'en va.

Maurice avait été frappé au dessus du cœur; Béatrix mit ses deux mains sur la plaie.

—Mais tout cela est impossible! Maurice, Maurice, tu ne me parles plus; quelle pâleur! tout cela est un songe.

Elle se tourna vers l'un des témoins de Maurice:

—Monsieur de Blangey, expliquez-moi donc....

—Tout n'est pas désespéré, Madame, le médecin qui va revenir, vous dira qu'une telle blessure est dangereuse, mais qu'elle n'est pas toujours mortelle.

—Ne nous abusons pas, dit Maurice avec son charmant sourire; quand on a bien vécu, on doit savoir bien mourir. En toutes choses, ici bas, il faut prendre son parti. Je ne demandais qu'une grâce, vous le savez, c'était d'avoir encore une fois sous les yeux cette adorable figure de Béatrix, que je n'oublierai pas là-haut si l'âme se souvient.

Maurice avait épuisé ses forces en disant ces quelques mots.

On peindrait mal tout le désespoir de Béatrix, elle se jetait sur le lit, elle appelait aux amis de Maurice, elle tombait à genoux, et priait Dieu par des sanglots.

—Allez, Béatrix, reprit le comte d'Orbeane d'une voix mourante, je ne regrette de la vie que votre amour; [illegible]

Il ne pouvait plus parler. Il s'[illegible]

[illegible]

Les membres de l'ex-compagnie des GARDES D'ORLEANS sont invités à porter un crêpe au bras gauche, pendant quinze jours, en signe de deuil pour leur camarade ARTHUR LESCONFLAIRE, décédé samedi dernier.

Mariés samedi, 11 courant, par le Rév. Rousselon, Monsieur JOSEPH MAROU à Mademoiselle JOSEPHINE OTERO, tous deux de cette ville.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire à vapeur Galveston, Wright, Brazos St Jago et Galveston, Hawthorn & Woods

Navires Con Venzie, Fairfield, Brazos St Jago, L H Gale

Concordia, Dorr, Liverpool, J P Whitney & co

St Mary, Foster, New York, J W Stanton & co

Charlotte, Bomer, Brazos St Jago, capitaine

Barque Eliza Thornton, Little, Liverpool, J P Whitney & co

Bricks Telegraph, Young, Kingston, Jam, Wm Burgess & co

Princess Maria, Russell, Havane, A Capdevielle

John A Lancaster, Booy, Boston, Bailey & Baxter

Orleans, Patterson, Brazos St Jago, capitaine

Goels. Swan, Mack, Pensacole, T C Twichell

John George, Thomas, Galveston, capitaine

Star, Wilson, Brazos St Jago, C Bedford

Belle, Webber, Pensacole, T C Twichell

Fanny, Seymour, Matamoros, capitaine

Steamer Carolina, White, Cincinnati, J McGregor & co

ARRIVÉS.

Navire à vapeur McKim, Page, de Philadelphie.

Navire à vapeur Telegraph, Auld, de Brazos St Jago.

Navire Mary Pleasants, Wootton, de New York.

Cutter des E U McLane, Howard, de la Havane.

Goel Helen, Smith, de Brazos St Jago.

Goel Falcon, Lewis, de Brazos St Jago.

Goel Sarah, Hamson, de Brazos St Jago.

Steamers Creole, Heira, de Mobile.

Bourbon, Walker, de Mobile

Belle Creole, Scott, de Bayou Sara.

Harry of the West, Freeland, de St Louis.

Bunker Hill, Key, de Louisville.

Cincinnati, Pearce, de Louisville.

St Landry, Dugas, de Louisville.

Empress, Ellis, de Cincinnati.

Grace Darling, Dustin, de Louisville.

Thos Jefferson, Scott, de Cincinnati.

Creole, Harra, Mobile.

Warrior, Jift, de Mobile.

Bourbon, Walker, Mobile.

Col Harney, Cox, Port Tourson.

$10 DE RECOMPENSE.

SERONT payées par la soussignée à quiconque arrêtera et logera dans une des geôles de la ville ou de l'état, la mulâtresse MARIE, âgée de vingt ans, d'environ 15 pieds, figure ronde, tâchée de rousseurs, très grasse, cheveux plats. Elle est partie marronne depuis le 9 courant. On suppose qu'elle a été enlevée par un blanc.

Les capitaines de steamboats, de navires et de toutes autres embarcations, sont prévenus de ne pas la recevoir, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. EUGENIA ARCUEIL. 13 juil—3f.

ANIMAUX EPAVES.

Il a été conduit aux épaves de la Troisième Municipalité, située rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Derbigny, les animaux suivans:

1o. Une JUMENT noire, avec une étoile au front et le pied gauche de derrière blanc, sans aucune marque apparente.

2o. Une petite JUMENT créole, alezan, front blanc, le pied de devant blanc, sans aucune marque apparente.

3o. Un petit CHEVAL créole, cannel, marque sur l'épaule gauche J. B.

4o. Une petite JUMENT créole, cannelle, avec les quatre pieds noirs, marquée M.

5o. Une VACHE chatains, sans étampe, l'oreille droite coupée et la gauche fendue.

6o. Une VACHE noire et blanche, sans étampe, l'oreille droite coupée et fendue.

Si les dits animaux ne sont pas réclamés d'ici à dix jours, ils seront vendus à l'enchère, conformément aux ordonnances. MANUEL PRADOS, 13 juil—30m30j. Gardien des épaves

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman, un taureau, poil rouge et blanc, la tête et les cuisses rouges, étampé sur la croupe droite d'un D. en dedans il se trouve un A qui est couché, sans aucune autre marque apparente.

Si d'ici au 25 juillet ledit taureau n'est pas réclamé il sera vendu aux lieu et heure accoutumés par l'encanteur Karisson. MICHEL DUREL, 13 juillet gardien des épaves

ARSENE HOUSSAYE.

(La fin à demain.)

POSTSCRIPT.

EUROPE.

ARRIVÉE DU BRITANNIA.

Adoption du Bill sur les Céréales à la Chambre des Lords—Mort du Pape—Exécution de Lecomte—Baisse dans le prix du Coton, etc.

Les Editeurs du *Commercial Times* ont reçu hier, par un exprès de Charleston, le résumé suivant des nouvelles apportées par le *Britannia*. Leur correspondant de Charleston a écrit sous la date du 8 courant, ce qui suit:

"Les nouvelles Européennes ont été reçues ici ce matin par le Télégraphe, de Boston à Baltimore; comme il ne nous est parvenu qu'une gazette, je ne puis que vous faire savoir ce qu'elle contient de plus important — l'adoption du bill sur les céréales à la Chambre des Lords, par une majorité de 33 voix,—la mort du Pape, et la baisse sur les cotons, d'une huitième d.

LECOMTE qui a tenté d'assassiner Louis-Philippe, a été condamné à mort par la Chambre des Pairs et exécuté. Cette nouvelle sera reçue avec une surprise universelle, attendu que ce malheureux était en proie à une sorte d'hallucination qui approchait de la folie.

MORT DU PAPE.—Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI est mort presque subitement le 1er juin. Le cardinal Franzoni est, dit-on, celui qui doit lui succéder.

—La guerre entre les Etats-Unis et le Mexique excite l'attention universelle en France et en Angleterre. L'espèce de sympathie qu'on avait d'abord éprouvée en faveur du Mexique, a fait place au mépris, depuis que l'on a appris les premières défaites des troupes mexicaines. Le *Journal des Débats* prétend qu'il y va de l'intérêt de la France et de l'Angleterre d'intervenir dans cette affaire; on pense que les articles de ce journal n'ont pour but que de tâter l'opinion, et que M. Guizot ne hazardera pas la moindre démarche à ce sujet sans être sûr de l'appui de la nation. Il est plus que probable alors que la France n'interviendra point.

NOUVEAUX NAVIRES A VAPEUR.—Trois ou quatre navires à vapeur destinés aux communications hebdomadaires entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, sont construits en ce moment par les entrepreneurs auxquels on doit le Cambria et les vapeurs de la ligne Anglo-Américaine. MM. Conard auront, dit-on, l'entreprise de cette nouvelle ligne.

—Le docteur ELLIS, professeur d'hydropathie, a été mis sous caution pour avoir à répondre à une accusation de meurtre: il a causé la mort d'un malade en lui administrant trop d'eau froide.

A Paris dans la semaine qui a précédé le 15 juin, la chaleur a été plus grande qu'elle ne l'avait été depuis bien des années. Le thermomètre marquait à l'ombre 89 1/4 degrés Farenheit. Les journaux anglais parlent du mois de juin comme du plus chaud qu'il y ait eu depuis seize ans. Il y a eu un grand nombre de morts causées par des coups de soleil.

—Le blé a baissé sur le marché de Liverpool de 57 sh. à 52 sh. 10 d. par quarter du 15 mai au 16 juin. La farine est aussi en baisse.

—On craignait en Hollande que la récolte de seigle et de pommes de terre ne fut insuffisante.

[Extrait d'une correspondance.]

LIVERPOOL, 16 juin 1846.

Depuis notre dernière, le marché au coton était resté actif et ferme jusqu'à l'arrivée du dernier paquebot à vapeur de Boston, le 14 courant; à partir de ce jour, il a eu une tendance à la baisse, parce que les nouvelles ont prouvé que les arrivages dans les ports américains avaient été plus forts qu'on ne s'y attendait. On peut donc coter les différentes sortes américaines à 1/8 plus bas qu'au dernier départ. Le stock de ce port est de beaucoup inférieur, à ce qu'il était l'an dernier à pareille époque: il y a 900,000 balles de moins, et il est douteux que ce déficit se comble vu la saison. Les cours d'aujourd'hui sont: Fair Upland 4 3/4 d.; Fair Mobile 4 3/4 d.; Fair Orleans 5 d.

COMMERCIAL.

MARCHÉ D'EUROPE.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, du 15 au 16 juin 1846.

Il y a eu une demande modérée mais soutenue, pour le coton, depuis le 12 du courant. Les nouvelles par le Britannia annonçaient une augmentation dans les recettes des ports américains, il en est résulté que les détenteurs ont offert leurs stocks plus librement, et que les ventes se sont effectuées à une baisse de 1/8 d. par livre, particulièrement sur les qualités basses et moyennes. Les ventes du 15 ont été de 5,000 balles. Le 16, le marché était au même plat, et les ventes ont été de 4,000 balles. Le 17, il s'est fait 6,000 balles, dont 3,000 d'Egypte, principalement de 5 1/4 à 5 3/4—quelque peu à 7. Aujourd'hui, les ventes ont été de 4,000 balles, dont 200 prises pour l'exportation. Le total des ventes, du 12 au 18, a été de 18,200 balles, dont une portion prise par spéculation.

PROVISIONS—Dans les derniers quinze jours il s'est beaucoup fait dans ces articles, et les prix se sont maintenus.

TABAC—Les ventes du commencement du mois ont été d'environ 500 boucauts—les prix sont bien soutenus.

G. TALAMON, 44, Rue de Chartres.

RECOIT par les navires Pactolus et Anchen, du Havre; et Yazoo de New-York, un superbe assortiment de Rubans taffetas façonné pour chapeaux, dessins les plus nouveaux.

Bourses en cordonnet soie, toutes dimensions.

Eventails riches et autres.

Chaînes de gilet en acier poli et façonné.

Ombrelles soie façonné.

Baleines pour robes et corsets.

Aussi:

Une caisse mouchoirs madras français, belle qualité.

24 Pièces mérinos noir, uni et façonné.

Qu'il vendra au dessous du cours. 9 ju

BOTTES, souliers et Brodequins—[illegible] en débarquement du navire [illegible] par C W DURHAM. [illegible]

SALERATUS—[illegible]

[illegible]

RENOVATEUR DES CHEVEUX, DE JONES.

☞ Personne ne doute qu'en excitant les racines et la peau de la tête, une belle chevelure ne puisse être produite. Lorsque les racines sont en vigueur, un rendu de peau morte s'échappe de la tête et les cheveux deviennent d'un beau lisse. Ainsi lorsque les racines sont fermement prises, rien ne peut empêcher la croissance d'une superbe chevelure.

Le Renovateur de Jones produit les effets que nous avons énumérés ci-dessus. Nous prions ceux qui doutent, de lire le certificat ci-dessous d'une personne respectable:

[Du New-York Sun, décembre 1841.]

Un de nos jeunes amis, demeurant rue Bleeker, et bien connu dans Wall Street, fut attaqué d'une fièvre, les cheveux du couronnement de la tête séchèrent, ceux des côtés de la tête devinrent roux, secs et remplis de peaux mortes. Par l'usage du Renovateur de Jones, il possède maintenant une superbe chevelure.

TEINTURE MAURE POUR LES CHEVEUX.

Pour teindre les cheveux rouges, gris ou autres couleurs sans teindre ou endommager la peau, à vendre au dépôt de Dalley, No. 151, Chartres.

MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE DALLEY.

Le véritable remède a toujours la signature du propriétaire H. Dalley, écrite sur l'enveloppe de chaque boîte.—Dépôt général, 200 Broadway, New York. Dépôt du Sud 151, Chartres.

☞ ATTENTION—Les articles ci après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 29, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre aiguë, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de choix; Huile acoustique pour la surdité. Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la coupe. Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux et grates, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc. 17 juin

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

☞ Le meilleur vermifuge qu'on ait encore découvert pour toutes espèces de vers, qui non seulement les détruit tous, et donne de la vigueur à tout le système, mais encore se dissout et précipite tout le mucus qui séjourne dans l'estomac et les intestins des enfans, surtout de ceux qui sont mal portans. Le mucus forme le nid dans lequel engendrent les vers, et que faisant disparaître ce mucus, il leur est impossible de rester dans le corps. Ce remède bienfaisant dans ses effets, n'attaque pas le système, et la santé du malade s'améliore par son emploi, même quand on ne constate l'existence d'aucun ver. Ce remède étant doux à boire, l'enfant même le plus délicat ne se refuse pas à le boire.

Il est préparé et vendu par John Winer, Hamilton, C. W. & John Winer & Co. 89, Maiden Lane, N. J., et il se vend par MM. Hayes, 139, Fulton st., F. T. Quirk & Co., encoignure Columbia et Atlantic sts., C. Sreane, 164, Fulton st.

Il se vend aussi par BERTRAND & SIBOS, à la Nelle-Orléans, encoignure des rues Royale et Bienville. 19 mai

AVISO.

Habiendo la que fué Compañia de *Cazadores Voluntes del Estado*, en asamblea general tenida el 2 de junio procsimo pasado, acordado unanimidad, que quedaba convertida en Sociedad de Beneficencia Mutua, fué resuelto en sesion de 8 del corriente, por la comision de reglamentos, darle el nombre de SOCIEDAD IBERA DE BENEFICENCIA MUTUA, lo que se pone en conocimiento de las personas que quisieren pertenecer á ella, para que puedan dirigir sus cartas á la morada del presidente Dn Manuel Blanco, calle de Conde No 52.

Nueva Orleans, julio 9 de 1846.

FERNANDO DE FUENTES, julio 10 secretario

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES NEGOCIANS.

Nouvelle-Orleans, 7 juillet 1846.

LA direction de cette institution a déclaré ce jour, un dividende semi-annuel de 10 pour cent sur le capital ou de $3 par action, sur les profits des opérations de la Compagnie pendant les derniers 6 mois, lequel dividende sera payable aux actionnaires à partir de lundi, 13 du courant.

8 juil—10 JOHN PEMBERTON, Président.

BUREAU DE L'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE DE L'OUEST.

Nlle. Orleans, 8 juillet 1846.

UN dividende de quinze piastres par action (30 p. cent) du fond capital de cette Compagnie, sera payé aux actionnaires ou à leur fondé de pouvoir, le ou après le 13 courant.

Par ordre du Bureau,

9 juil—2 GEO. C. LAWRASON, secretaire.

MOUSSELINE LEGERE, POUR ROBES.

(VENTE POUR EN TERMINER.)

LE soussigné offre à vendre 7000 yardes de Mousseline, Linon, Jaconats, Batiste et Organdi, convenables à la saison actuelle et provenant des dernières importations, qu'il vendra à moitié prix. Les dames qui veulent avoir de jolies robes à bas prix, sont invitées à venir les examiner. C. M. SIMPSON, 10 juil 22, Chartres, encoignure Douane

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.

RESOLU que le Maire est invité à prendre aussitôt que possible, les mesures nécessaires pour l'ouverture des rues Villeré, Derbigny, Prieur et Roman, ainsi que pour celle de toutes les autres rues qui devront être ouvertes dans le faubourg Trémé.

Adopté le 17 juin 1846.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.

Approuvé le 22 juin 1846.

A. D. CROSSMAN, Maire.

En conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que dans un mois de dix, au plus de trente jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No. Un agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 8 juillet 1846.

9 juil—30 A. D. CROSSMAN, Maire.

52 RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET ROYALE. 52

G. THOMAS,

Voulant clore ses affaires, prévient les personnes qui aiment les belles et bonnes marchandises, qu'il fera encan MARDI, 14 du courant, à 10 heures du matin.

Il prie les dames qui auront quelques achats à faire avant cette époque de vouloir bien venir visiter son magasin, persuadé d'avance qu'elles trouveront des marchandises au plus bas prix. 6 juil—6

RECEMMENT reçu par le navire Russia, de Bordeaux, 100 barriques Montferrand, 92 do 1/4 ancres, 10 pipes vieux cognac supérieur, 70 caisses huile d'olive supérieure, 12 bouteilles à la caisse; 340 paniers do do 180 do anisette; 60 caisses kirsch, 5 do fruits à l'eau de vie, 50 barriques chateau Margaux, Montferrand, St Julien, St Emilion, d'importations antérieures, 12 paniers guignolet, 66 caisses liqueurs assorties, 60 do eau de fleur d'orange, 4 do papier florette, 140 do salaisons, 39 do petit pois, 10 do curaçao, 10 do Marasquino, 49 do et 6 damejeannes, vin Sherry, 2 boîtes pâtés truffes; 100 caisses St Julien, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 10 jt 34, Tchoupitoulas.

FARINE—1000 barils des moulins de St Louis, Washington, Eagle, Missouri, Rochester et Illinois, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 10 jt 34, Tchoupitoulas.

CAFE de la Havane—70 sacs café vert, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 10jt 34, Tchoupitoulas.

CIGARES—44,000 cigares recemment reçus de la Havane, parmi lesquels se trouvent les marques suivantes:—Estrella, Judio errante, Amazona, Victoria, Franklin, Elisa. Aussi d'importation antérieure—600,000 cigares de différentes marques, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 10 jt 34, Tchoupitoulas.

COTONNADE—150 aunes, des Attakapas, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 10 juil 34 Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE d'Emballage—125 pièces toile et 127 rouleaux cordages, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 10 juil 34 Tchoupitoulas

POUDRE à canon—D'Eden Park, en barillets, demi et quarts de barillets, garantie l'égale des marques favorites, en vente chez les soussignés, à la convenance des acheteurs. REYNAUD, CUCULLU & Co, 10 juil 34, Tchoupitoulas

PORC—600 barils porc inspecté et autres qualités, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 10 juil 92, Tchoupitoulas

HARICOTS—100 barils Haricots blancs, en bon ordre et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 10 juil 92, Tchoupitoulas.

FARINE—1200 barils de St. Louis, marque des boulangers, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 10 juil 92, Tchoupitoulas.

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE—A $3.

Encoignure Royale et St Louis.

LE propriétaire de cet établissement a l'honneur de prévenir le public qu'il part incessamment pour la campagne. Les personnes qui désirent faire faire leurs portraits à un prix aussi réduit, devront donc se hâter de profiter du peu de jours que son atelier restera encore ouvert.

La parfaite ressemblance et le fini du travail sont garantis comme par le passé. 9 jt—6

LINSEYS ET JEANS.

LES soussignés ont l'agence des meilleurs Linseys et Jeans qui viennent sur ce marché, et seront satisfaits d'être les fournisseurs des habitans et autres, auxquels ils enverront la quantité demandée, aux termes les plus modérés. FETTER & BOYD, 7 juil 70 rue Gravier

VIN de Champagne—300 paniers Sillery Mousseux, en débarquement du navire Austerlitz du Havre, à vendre par GEO GREEN & BRO, 7 juil—30 92 Gravier

HUILE D'OLIVE—Le solde d'une facture d'huile d'olive, en bouteilles de 12, 20 et 24 onces, de la marque de Bus, à vendre à bon marché pour clore une facture, par GEO GREEN & BRO, 7 juil—30 92 Gravier

SERPENTINE—Une balle, à vendre par 30 juin RICKER & PEARSON, 62 Camp

EN débarquement du navire Vaillant, venant de Bordeaux, à vendre par les soussignés:

65 barriques vin rouge Montferrand, St. Emilion, St. Julien, Médoc et Chateau Margaux.

27 demi barriques vin rouge St. Emilion et Château Margaux.

230 caisses vin rouge et blanc, Chateau Lafitte, Margaux, St. Julien Médoc, St. Emilion, Haut Sauterne, Haut Barsac, Sauterne et Barsac.

20 caisses curaçao.

En magasin, d'importation antérieure un large assortiment de vins rouge et blanc en barriques, demi barriques et en caisses de douze bouteilles et vingt-quatre demi bouteilles, liqueurs assorties, absynthe, kirsch, anisette, vermut, jus de groseille, etc.,

1 juil F & J LACONTE, 105 rue Royale

REÇU par le navire Sea Lion, du Havre, et à vendre par les soussignés:

Mouchoirs de batiste brodés et unis, voilettes blanches et noires, dentelles diverses, écharpes bareges, cols brodés, manchettes brodés, peignes assortis de grandeurs, bretelles, nouveau genre, peignes écaille, corne, buffle et imitation écaille, boutons assortis, eau de Cologne, crême de Perse, essences, huiles, savon, pommades, poudre, &c.

1 juil F & J LACONTE, 105 Royale

$10 DE RECOMPENSE.

SERONT payées par les soussignés à quiconque arrêtera et logera dans une des geôles de la ville ou de l'Etat, ou conduira au No 25, rue Duffossat, le nègre HENRY alias GUERIN, taille mince, âgé de 3 pieds 4 pouces, assez gros, teint noir, yeux petits, front découvert, ayant de la barbe. On suppose qu'il se tient caché du côté d'Alger.

Les capitaines de steamboats, de navires ou de toutes autres embarcations sont prévenus de ne pas le recevoir sous peine d'être poursuivis selon les lois.

6 juil—6 DESDUNES POINCY & Co.

[illegible] RECOMPENSE.

PARTIE marronne, la mulâtresse MARIANNE, [illegible] ans, taille d'environ 5 pieds, [illegible]

[illegible] L. REXACHS, [illegible] rue St. Philippe

EN débarquement du navire Lorena venant de Bordeaux:

30 barriques vin vieux, St Emilion, No.—1.

[illegible]

16 [illegible] St Julien Médoc.

4 [illegible] Chateau Margaux.

4 [illegible] Lafitte.

4 [illegible] Leoville.

72 demi barriques même qualité.

600 caisses de 12 et 24 demi bouteilles vin St-Emilion, St-Julien, Chateau Margaux, de Léoville, Haut Barsac et Haut Sauterne.

100 milliers bouchons fins et extra fins et pointus.

100 paniers anisette de Champion, supérieur.

14 caisses prunes en pots et rondelles.

En Magasin:

40 paniers bouteilles vides de 22 onces.

100 " huiles.

3000 boîtes sardines grandes et petites.

" cèpes à l'huile.

" petits pois au beurre.

50 caisses liqueurs assorties.

30 " absinthe.

600 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons.

paniers guignolet.

25 caisses vin muscat.

25 paniers champagne (cordon rouge) en grandes bouteilles et demi.

30 demi barriques vin blanc [illegible]

à vendre par NUMA LACOSTE, 13 juil. No. 100, rue Royale.

EN débarquement du navire Lorena venant de Bordeaux:

60 barriques vin rouge, Grâves Blanquefort.

42 do do St-Estèphe Médoc.

24 do do Macau Médoc.

12 do do vieux, St-Julien Médoc.

54 barils vin blanc Haut Sauterne.

10,000 étiquettes dorées, pour vins rouges.

En magasin, d'importation antérieure:

Vin rouge ordinaire, bon vin rouge pour familles, quelques barriques vin rouge très vieux: Vin rouge ordinaire et vin vieux en caisses de 12 bouteilles; Vin rouge et vin blanc en 1/2 bouteilles.

Vin blanc de Jurançon en bouteilles, curaçao, marasquino, huile d'olive, bouchons de toutes qualités, à vendre par B. TALAMON, 13 juil. 60, rue St-Louis.

REÇU—par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:

2000 boîtes et 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue de B Guilloux;

1000 paniers et caisses huile de Marseille et de Nice

300 paniers vin de Champagne;

150 caisses liqueurs assorties;

20 do marasquino; 30 do curaçao;

20 do savon de Marseille;

15 do cerises au jus.

25 barils et quarts vin de Sicile;

30 barils et quarts vin de Malaga;

100 caisses vin rouge des marques St-Julien et de Macau;

25 1/2 paniers Guignolet; de 6 bouteilles.

250,000 bouchons. AUG. MOLIER, 13 juil rue St-Louis, No. 90.

EN débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux, à vendre par le soussigné:

16 barriques bon vin rouge vieux pour famille.

2 demi do vinaigre de vin blanc.

AUGUSTE MOLIER, 13 juil—4f. rue St Louis, No. 90.

LAINE DU MEXIQUE—En magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 13 juil 60 rue Royale

GRAISSE—100 barils en feuillets, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 13 juil 92 Tchoupitoulas

PORC—1,000 barils porc de toutes qualités, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 13 juil 92, Tchoupitoulas

BŒUF—50 barils prime B., et endommagé, et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 13 juil 92, Tchoupitoulas

JAMBONS—Un petit lot de jambons de bonne qualité, entierçons, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 13 juil 92, Tchoupitoulas

FARINE—1,200 barils farine de St Louis, marque de boulangers, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 13 juil 92 Tchoupitoulas

FEVES—100 barils fèves blanches, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 13 juil 92, Tchoupitoulas

GRAISSE—100 barils, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 13 juil 92, Tchoupitoulas

CHANDELLES—70 caisses, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 13 juil 92, Tchoupitoulas

BEURRE—100 frequins de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 13 juil 92, Tchoupitoulas

BALAIS—33 douzaines, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 13 juil 92 Tchoupitoulas.

PENDANT mon absence de la Nouvelle-Orléans, M Ulger Lauve est mon fondé de pouvoir.

Nouvelle Orleans, 10 juillet 1846.

11 juil—6 ED. SHIFF.

TABAC EN FEUILLES POUR CIGARES.—A vendre par les soussignés en vente privée: 10 caisses tabac des Florides, en feuilles, pour cigares, cappes et trippes.

F. FERNANDEZ & WHITING, Encanteurs, 11jt—3 Enc. Chartres et St Louis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le 10 juillet 1846.

☞ Le prix de la farine Superfine étant aujourd'hui de $3 37 1/2, par baril, les boulangers donneront, conformément au tarif, 44 1/2 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine, à partir de lundi, 13 courant.

Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents pèseront vingt cinq pour cent en sus, c'est-à-dire 55 onces.

11 juil A. D. CROSSMAN, Maire

AVIS.

L. MUH a l'avantage de prévenir ses amis et le public, qu'il vient de recevoir du Nord par les navires Auburn et Franconia, un joli choix de bijouterie française et américaine, consistant en: Chaînes de gousset; dites pour montres; boucles d'oreilles; bagues en diamans et autres; épingles dito; médaillons disposés pour portraits; dés pour collier, Rubans nouveaux pour chaînes de montres, avec clefs et cachets; claviers pour bracelets; broches, montres or et argent, ainsi qu'une quantité de petits articles de fantaisie.

11 juil 81, rue de Chartres

DIVERS—En débarquement du Lorena, venant de Bordeaux:

100 barriques St Julien Médoc; 20 demi pipes Eau de vie de J J Dupuy, 1ère preuve; 10 quarts pipes idem; 40 quarts dito Eau de vie de Pk. Godard & Co. 1re preuve.

EUG. ROCHEREAU & Co. 11 juil 17 et 19, St. Louis

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux:

100 milliers bouchons pointus;

1 boucaut champignons secs, par N. DUBOUYT, 13 juil 13, rue Toulouse

[illegible] paquets poivre noir de Sumatra, [illegible] ROBERTS & HALL, 11 juil 75 Magasins

[illegible]

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1846.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes possédant des propriétés foncières ou des esclaves dans cette partie de la paroisse d'Orléans, formée des Municipalités No. Un, Deux et Trois, que le tableau d'évaluation des dites propriétés et esclaves, pour l'année 1846 est déposé au bureau des assesseurs des taxes d'Etat, Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, et y restera exposé tous les jours depuis neuf heures A. M., jusqu'à trois heures P. M., jusque et compris le 20 juillet 1846.

20 juin—30

COMPAGNIE DE L'ECLAIRAGE AU MOYEN DU GAZ.

Nouvelle Orléans, 2 juin 1846.

LE bureau de la direction, a aujourd'hui déclaré un dividende de cinq pour cent, pour les six derniers mois, payable aux actionnaires ou à leur représentant légal, le 1er juillet prochain et jours suivants.

Par ordre E. H. WOOD, 9 ju—1m Caissier.

Dissolution de Société.

LA société ci-devant existante entre les soussignés sous la raison de C. Duplantier & Co., est dissoute du 30 juin 1846, du consentement des deux parties. S. O'Connell est chargé de la liquidation [illegible] continuera à se servir du nom [illegible]

C. [illegible]

S. [illegible]

LE soussigné continue le même genre d'affaires [illegible] le courtage; et offre ses services à ses amis et connaissances de la campagne. Il espère que [illegible] la prompte et parfaite exécution des [illegible] transmis.

1er juil— [illegible]

Dissolution de Société.

LA société ci-devant existante entre les soussignés sous la raison de Nevills, Tourne & Co, [illegible] Tourne & Co, a été dissoute le [illegible] retirant des deux commanditaires. W. [illegible] Tourne sont seuls chargés de la liquidation [illegible] dites sociétés, avec lesquels toutes réclamations [illegible] opérées, et ils continueront le même genre [illegible] de cette date sous le nom de Emerson, [illegible] leur propre compte.

J. [illegible]

25 juin P. M. [illegible]

W. [illegible]

DEBARQUANT du navire Vaillant, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

100 barriques St. Julien, bon ordinaire.

1,000 demi boîtes sardines.

6 douzaines fromages de Hollande, très frais.

4 fromages de Gruyères, en bon état.

300 damejeannes françaises.

3 juil—30 D. LANATA, 11 rue Jefferson

Marchandises Françaises.

EN débarquement du navire Sea Lion, du Havre:

2 caisses Draps noirs français, qualité supérieure;

1 do Casimir do do;

1 do do do avec dessins;

4 do Mouchoirs madras supérieurs;

1 do Mousselines à rideaux, broderie riche;

1 do Linons pour moustiquaires, dessins très riches;

2 do Indiennes françaises, nouveau genre;

2 do Chaussettes pour hommes;

1 do Boutons, 1re qualité.

Aussi—en consignation et à vendre à bon marché:—4 caisses Chapeaux de soie de Paris.

M. DE GOER & RIFFLARD, 3 juil 21 Magasins

A VENDRE en débarquement du navire le Vaillant, de Bordeaux:

140 barriques vin rouge.

18 demi barriques vin blanc, par

1 juil DUDOUYT & TEULADE.

A VENDRE en magasin, d'importation récente:

50 barriques vin rouge ordinaire.

30 barriques vin rouge, vieux, pour famille.

50 caisses absynthe suisse, E. Pernod.

40 do do do Yersin et Lecoultre.

40 do kirsch.

19 do curaçao de Hollande.

100 paniers anisette de Bordeaux.

100 milles bouchons fins.

Genièvre de Hollande, eau de vie, vin de Madère, rum, etc. etc., par DUDOUYT & TEULADE, 1 juil 13 rue Toulouse

LIBRAIRIE DE Von. HEBERT, 146, rue de Chartres.

REÇU à cette librairie par le navire Austerlitz, du Havre, les ouvrages suivants: Gazette, œuvres [illegible] Burette, histoire de France; Bergerat, histoire [illegible] terre; Langlois, dictionnaire de géographie; [illegible] illustrés; Lamennais, imitation de Jésus-Christ; [illegible] le secret de Rome, ouvrage faisant suite aux Mystères de [illegible]; Bouchardat, La Femme jugée par [illegible] écrivains des deux sexes; Bouchardat, formulaire magistral et annuaire et supplément à l'annuaire Thérapeutique pour 1846. Il reste encore quelques exemplaires des ouvrages suivants; E. Sue, le Juif Errant, édition illustrée, 4 volumes $9; Mystères de Paris, édition illustrée, 4 volumes; A. Dumas, les Trois Mousquetaires, Vingt ans Après, Sylvandire, Comte de Monte-Christo, Reine Margot, La Dame de Monsoreau, Le Chevalier de Maison Rouge; F. Soulie, La Comtesse de Monrion; anecdotes véritable du Comte de Monte-Christo; Nouvelle Constitution de la Louisiane; Mystères de l'Inquisition; Revue Pittoresque; Echo des Feuilletons, Journal de Musique, L'Illustration, Journal Universel; Magasin Littéraire, année 1845, 4 volumes; Juif Errant, édition de la Semaine Littéraire; Histoire du Consulat, édition de la Semaine Littéraire; Raspail, histoire de la santé; histoire des brigands, etc. 6 juil

LE LIVRE DES FAMILLES ou Journal de M. Le Ostre—onzième année—Le premier numéro vient d'être reçu par Von. HEBERT, libraire, 6 juil 146 rue de Chartres

EN débarquement du navire Russia et à vendre par le soussigné:

50 caisses contenant 800 boîtes, demi et quarts de boîtes de sardines à l'huile.

7 caisses truffes en boîtes et demi dito.

10 do fruits assortis au jus.

20 juin CHS. DUFOUR, 11, Conti.

ON a besoin [illegible] [illegible] s'adresser [illegible] de l'Abeille.

PRUNES [illegible] J. & J. TARDOS, 27 juin 33, rue Conti

MM. P. A. & L. DEJEAN [illegible] ont l'honneur de prévenir [illegible] les Morris, New-York [illegible] Broadway [illegible] établissement [illegible] efforts pour justifier la confiance du public.

New York, 20 mai 1846.

FOIN, MAIS, AVOINE, &c.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a ouvert un établissement [illegible] Nouvelle Levée, Nord, face [illegible] et Douane, où il tiendra constamment un grand assortiment de foin, maïs, avoine, etc., de première qualité, qu'il vendra aux plus bas prix.

27 juin—1m VICTOR VILLIO

A VENDRE.

UNE GROCERIE ET CAFE, avec marchandises et accessoires, située dans un quartier très fréquenté de cette ville. S'adresser à M. L. Neyrand, No. 20, rue Conti, à côté du Café de l'Aigle. 11 juil—1m

T. W. COLLENS, AVOCAT,

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public, généralement qu'il vient son bureau au No. 45, rue de la Douane, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres. 14 juin—1m

UNE Dame artiste, maîtresse de piano, à l'instruction de Mme Desrayaux (rue des Remparts, encoignure Bienville), désire trouver un pied-à-terre dans une famille à Biloxi, pour le temps de l'épidémie. 16 juin—1m

AVIS—Le soussigné se retirant des affaires, invite les personnes qui lui doivent à venir régler leur compte dans le plus bref délai, et celles qui ont des réclamations contre lui à les présenter de suite.

Son agent M. V. Maignan est chargé de la liquidation et fera le même genre d'affaires en son nom et pour son propre compte, au No 67, rue St. Louis.

1 juil EDOUARD LARRONDE.

A vendre par le soussigné, pour clore diverses consignations:

30 barriques vin rouge St. Emilion.

7 do do St. Julien.

14 demi barriques Margaux.

12 do Pauillac.

50 caisses de 12 bouteilles vin rouge diverses qualités.

30 do 12 do et 24 demi bouteilles vin blanc Sauterne.

10 balles bouchons diverses qualités.

2 caisses de 48 demi boîtes sardines à l'huile.

EDOUARD LARRONDE, 6 juin 128 rue St. Louis

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

Echappé de l'écurie du soussigné, encoignure Dauphine et Quartier, depuis le 28 juin, un cheval gris pommelé à tout crins, ferré des quatre pieds, ayant une marque sur le dos occasionnée par la selle. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera chez le soussigné.

3 jt—6 T. MACARTY.

EN débarquement du navire Sea Lion, du Havre:

96 paniers Champagne supérieur, des marques Fleury, Autier et Sillery supérieur, de Messieurs la marquise de Massiac et de Loisson, à vendre par JORDY & BRAZIER, 30 jn en liquidation, 30, rue Conti.

EN débarquement du navire français Le Vaillant, de Bordeaux:

30 quarts Eau de vie de Cognac, de J J Dupuy;

60 barriques Vin de Bordeaux, Montferrand et Graves;

575 caisses Vin de Bordeaux, St Julien, Léoville et Château Margaux, à vendre par F. JORDY, 30 jn 30, rue Conti.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CHEMISES FRANÇAISES,

No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77, rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.

Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail. 2 mai—

TEXAS.

AVIS IMPORTANT.

LE soussigné fondateur de Castro-Ville sur la Medina, 25 milles à l'ouest de San-Antonio, depuis le 3 septembre 1844,

Fait connaître à ceux que cela intéresse, qu'il s'établit avec toute sa famille au centre de sa colonie dans le but de la protéger.

Il continue également dans les limites de 600 sections à donner gratis, jusqu'au 15 février 1847, 320 acres de terre à toute famille qui veut s'établir sur les terres de sa concession, et à tout célibataire au-dessus de 17 ans, 160 acres.

S'adresser pour des renseignements et obtenir des terres à M. Léonard Doblan, Esq., rue Bienville, No. 13, ou au soussigné, sur la colonie.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1846.

24 juin—3 m H. CASTRO.

Au Magasin Fashionable, No. 122, rue de Chartres, CORDEVIOLLE & LACROIX.

VIENNENT de recevoir de Paris par l'Octavius:

Paletots mérinos de toutes nuances, nouveau genre; Chapeaux Panama 1re qualité. 11 ju

A VENDRE par les soussignés—200 caisses et barils savon et en poudre, écrasé et en morceaux; 100 barils [illegible] pitre de 2 1/2 boisseaux; 300 sacs café de Java; 25 boucauts riz de la Caroline; 20 surons indigo [illegible]; barriques clous de Boston; 400 caisses [illegible] New Bedford; 200 caisses savons; [illegible] barils poudre à canon; 400 barils [illegible] Nord; 100 barils maquereaux No. 1; [illegible]

[illegible] NORCROSS & [illegible]

MAQUEREAUX—ALOSES—HARENGS—[illegible] maquereaux No. 1—4 barils, 20 [illegible] maquereaux grand No 1—75 barils, 100 [illegible]

[illegible]